

**Conseil de sécurité**Distr.
GENERALES/19283
19 novembre 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 18 NOVEMBRE 1987, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE D'ANGOLA

Le Gouvernement de la République populaire d'Angola suit avec une profonde inquiétude la détérioration de la situation dont l'Afrique australe est le théâtre depuis quelques jours.

En dépit de toutes les initiatives visant à atténuer la tension dans cette sous-région, le Gouvernement raciste d'Afrique du sud s'efforce par tous les moyens de saboter ces efforts en intensifiant ses actes de déstabilisation contre les pays voisins, en particulier contre la République populaire d'Angola.

Au cours des seules deux premières semaines d'octobre, l'armée sud-africaine a effectué plusieurs bombardements aériens et terrestres, pendant que son aviation pénétrait l'espace aérien de l'Angola sur 500 kilomètres dans la province de Mexico, et 325 kilomètres dans la province de Huila.

En outre, les provinces de Kuando-Kubango, Cunene et Namibe ont fait l'objet de vols de reconnaissance et de bombardements, et de nouveaux avions militaires et du matériel de guerre ont été concentrés sur les aéroports de Runtu, Grootfontein et Mpacha, dans le nord de la Namibie.

Au cours de la même période, l'aviation sud-africaine a violé l'espace aérien angolais 41 fois, utilisant pour cela 70 avions et hélicoptères environ, lesquels ont bombardé au moins huit fois les positions de l'armée angolaise et des villages sans défense.

Depuis quelques jours, l'armée sud-africaine procède à des incursions armées de grande ampleur dans la province de Kuando-Kubango, dans le sud-est de l'Angola, et se prépare à introduire du matériel militaire lourd dans les provinces de Cunene et de Huila dans le sud-ouest. D'une part, l'Afrique du Sud raciste forme, contrôle et garantit la survie du groupe fantoche de l'UNITA, dont les forces sont infiltrées dans le territoire souverain de la République populaire d'Angola pour y semer la mort et la destruction, et, d'autre part, les forces régulières sud-africaines interviennent directement pour sauver ce groupe fantoche de la défaite totale que lui infligerait l'armée angolaise.

Le Gouvernement angolais sait de source sûre que l'une des unités militaires sud-africaines les plus importantes, la huitième division blindée, avec tout son matériel, avance en ordre de combat et sous une puissante couverture aérienne vers la province de Cunene.

Le théâtre des opérations militaires pourrait avancer jusqu'à 350 kilomètres à l'intérieur de la province de Huila, où cette agression se déploierait probablement sur deux fronts, l'objectif étant, d'une part, d'élargir le territoire illégalement occupé dans le Kuando-Kubango et, de l'autre, de s'emparer de villes et de villages stratégiques dans les provinces de Cunene et de Huila.

Le peuple angolais et ses forces armées font face avec un courage imperturbable aux attaques injustifiées de l'armée du régime expansionniste et raciste d'Afrique du Sud et ne renonceront pas à leur droit à la légitime défense, et ce, afin de sauvegarder leur indépendance nationale et leur souverainetés.

Je demande à Votre Excellence de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à ces actes, qui constituent un défi flagrant et un manque de respect envers la Charte des Nations Unies et les normes les plus élémentaires du droit international et sont perpétrés par un Etat Membre, la République d'Afrique du Sud, contre un autre, la République populaire d'Angola. L'escalade constante de la tension dans la région méridionale de l'Afrique pourrait avoir des conséquences imprévisibles en ce sens qu'elle constitue une menace grave à la paix et à la sécurité internationale.

Le Gouvernement de la République populaire d'Angola réaffirme qu'il est disposé à contribuer à la recherche d'une solution juste et négociée au problème de l'Afrique australe, sur la base des délibérations pertinentes de l'Organisation des Nations Unies, de l'Organisation de l'unité africaine et du Mouvement des pays non alignés, mais l'Angola ne restera pas indifférent devant cette agression ignoble du régime de Pretoria et des bandes armées angolaises à sa solde et, en conséquence, il continuera de mobiliser tous les moyens à sa disposition pour défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale.

Enfin, eu égard à la gravité de la situation ainsi créée, je prie Votre Excellence de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Président de la République
populaire d'Angola,

(Signé) Joseph Eduardo DOS SANTOS
